

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Présentation synthétique

Des dépenses de fonctionnement supplémentaires

Les dépenses de fonctionnement représentent 643,556 M€, soit une augmentation de 3,1 % par rapport à 2019.

Les dépenses sociales constituent le premier poste de dépenses du Département (60,1 % des dépenses de fonctionnement). Celles en faveur de l'aide sociale à l'enfance demeurent dynamiques (+8 % de 2018 à 2019 et +4 % entre 2019 et 2020), en raison de l'augmentation des placements judiciaires et des prises en charge complexes.

Les autres postes de dépenses sociales restent en faible évolution, en particulier parce que nos dépenses de revenu de solidarité active (RSA) sont plafonnées à 90 M€.

Les charges de ressources humaines augmentent de 2,22 % et les frais financiers baissent de 25 % en raison de la politique de maîtrise de la dette menée depuis 2016 et du contexte de taux bas des marchés financiers. La contribution de la Charente-Maritime au fonds de péréquation des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) entre Départements augmente de plus de 5,5 M€. Notre contribution nette représente désormais 10 % de nos DMTO et pour la première année, nos recettes nettes de DMTO sont en diminution de 3,4 M€. Ce mécanisme permet de transférer une part des ressources issues des droits de mutation aux Départements les moins avantagés.

Evolution des dépenses de fonctionnement du Département de Charente-Maritime entre 2019 et 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en millions d'€)	2019	2020	Evolution
<i>Affaires sanitaires et sociales</i>	378,881	386,971	2,1%
<i>Frais généraux, provisions et péréquation</i>	156,029	162,537	4,2%
<i>Infrastructures, patrimoine et sécurité (SDIS)</i>	45,516	46,483	2,1%
<i>Enseignement</i>	22,339	21,66	-3,0%
<i>Affaires culturelles et sportives</i>	12,03	13,369	11,1%
<i>Développement des territoires</i>	2,633	3,337	26,7%
<i>Environnement, eau, agriculture et forêts</i>	5,411	4,508	-16,7%
<i>Mer et réseau fluvial</i>	1,526	4,691	207,4%
Total des dépenses de fonctionnement	624,365	643,556	3,1%

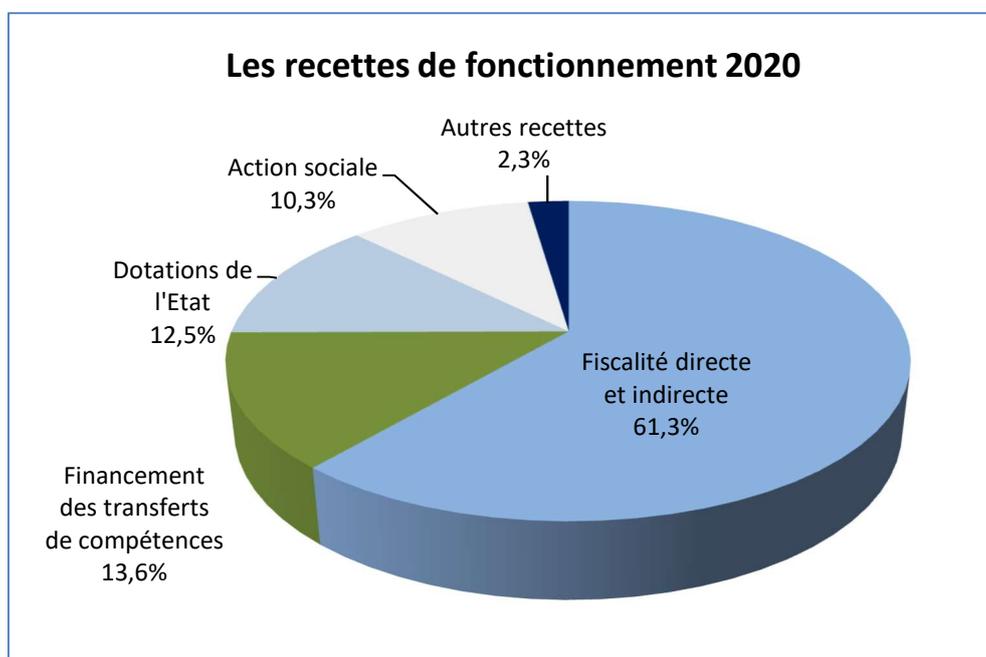
Enfin, la crise sanitaire a engendré de nouvelles dépenses : l'achat de masques et de fournitures d'hygiène et de sécurité en particulier. Ces dépenses ont pesé pour 3,5 M€ dans les frais généraux du Département en 2020. Volontariste, le Département a également apporté son soutien aux établissements sociaux et médico-sociaux des secteurs de l'enfance, des personnes âgées et des personnes handicapées par une série de subventions exceptionnelles (4,2 M€ délivrés dans le domaine social). Les subventions aux associations ont été maintenues, même en

l'absence des manifestations. Une aide sociale exceptionnelle individuelle de 800 € a été apportée à de nombreux travailleurs indépendants empêchés de poursuivre leur activité. Des acomptes et des dotations versées aux établissements sociaux et médico-sociaux n'ont pas été régularisés (3,9 M€). Au total, l'impact de la crise sanitaire a été chiffré à 14,489 M€ en 2020 pour le Département.

Des recettes de fonctionnement dont le dynamisme ralentit

Les recettes de fonctionnement du budget principal augmentent de 1,35 % en 2020 par rapport à 2019, contre + 3,08 % entre 2018 et 2019. Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO), qui demeurent la ressource la plus importante du Département (180,354 M€) en 2020, croissent de 0,32 % par rapport à 2019 contre + 12,8 % entre 2018 et 2019, en raison des effets de la crise sanitaire sur les transactions immobilières.

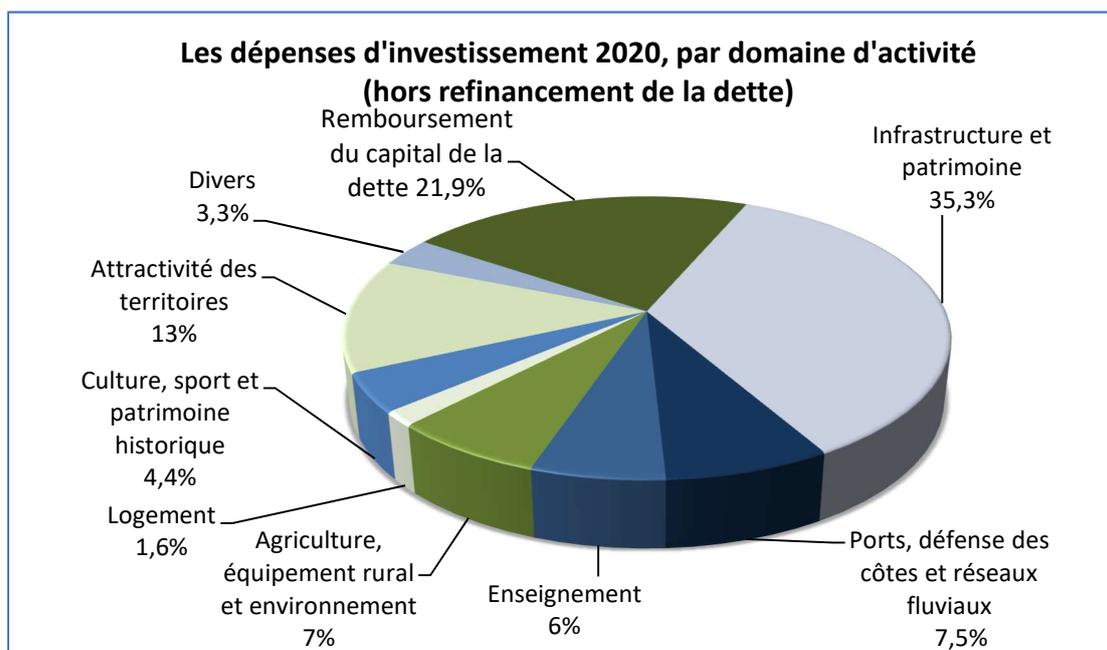
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en millions d'euros)	2019	2020	Evolution
<i>Fiscalité directe et indirecte</i>	455,264	464,339	1,99%
<i>Dotations de l'Etat</i>	94,312	94,768	0,48%
<i>Financement des transferts de compétences</i>	102,444	103,003	0,55%
<i>Action sociale</i>	75,413	77,634	2,95%
<i>Autres recettes (cessions, participations)</i>	19,465	17,259	-11,33%
Total des recettes réelles de fonctionnement	746,898	757,003	1,35%



L'investissement maintenu, malgré les arrêts d'activité en 2020

Les travaux réalisés par le Département sur son patrimoine ont connu un recul en 2020, en raison du blocage momentané de certains chantiers.

En revanche, les dépenses de subvention ont connu une hausse importante entre 2019 et 2020 (+22,5 %), en raison du versement d'acomptes élevés à l'Etat dans le cadre du contrat de plan Etat Région dans le domaine ferroviaire (rénovation des lignes entre Nantes et Bordeaux en particulier, pour un total de 10,4 M€).



Au final, les dépenses réelles d'investissement hors dette s'élèvent à 129,6 M€ (135,6 M€ en 2019) ce qui représente un montant par habitant de plus de 196 € (pour rappel, les Départements consacraient en moyenne un volume de 154,2 € par habitant à leurs dépenses d'investissement hors dette en 2019).

Le remboursement du capital de la dette a atteint 36,3 M€ (36,6 en 2019).

Des indicateurs impactés par la crise sanitaire mais qui restent performants

L'épargne nette se maintient à un niveau élevé, supérieur à celui de 2017 et nous permet de financer un programme d'investissement ambitieux. Ainsi, au cours des 5 dernières années, le mode de financement de l'investissement de notre Département s'établissait de la manière suivante : 50 % par l'autofinancement, 25 % par le FCTVA et les subventions, 25 % par de nouveaux emprunts.

Toutefois, la crise sanitaire a eu un impact sur nos indicateurs financiers : ainsi l'épargne nette diminue de 8,755 M€ par rapport à 2019. Cela s'explique par l'augmentation des dépenses de fonctionnement, en particulier du fait des dépenses exceptionnelles engagées (achats de masques, soutien au tissu local et associatif, aide au secteur social) ainsi que par le ralentissement du dynamisme des recettes.

L'encours de dette du Département a été stabilisé à 387 M€, soit 584 € par habitant, après une baisse de plus de 28 M€ depuis 2016. Le ratio de solvabilité (qui mesure le nombre d'années que le Département mettrait à rembourser sa dette s'il y consacrait la totalité de son épargne brute) s'établit à 3,4 années, et reste performant au regard des autres Départements.

Le Département a utilisé 2 mécanismes financiers d'atténuation de la crise. Il a fait appel à une avance de l'Etat sur les droits de mutation (9 M€), en raison de la volatilité de cette recette, encaissée lors des transactions immobilières chez les notaires. Cette recette s'est finalement bien maintenue (180,3 M€ perçus en 2020, contre 179 M€ en 2019) et le Département remboursera cette avance en 2021. Le deuxième mécanisme est celui de l'étalement sur 5 ans d'une partie des dépenses de fonctionnement 2020 pour faire face à la crise sanitaire (7,5 M€). Il sera ainsi décompté au budget 1,5 M€ de charges « Covid-19 » chaque année entre 2020 et 2024.

Ratios financiers relatifs à la population au compte administratif 2020 (659 968 habitants) :

Dépenses réelles de fonctionnement / habitant	919 €
Produit des impositions directes / habitant	271 €
Recettes réelles de fonctionnement / habitant	1 094 €
Dépenses d'équipement brut / habitant	125 €
Encours de la dette / habitant	586 €
Dépenses de personnel / habitant	202 €